



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC ET AU CANADA : TERRASSE-VAUDREUIL RECONNAÎT LES DROITS DE L'ARBRE

Terrasse-Vaudreuil, le 9 juin 2026 — La municipalité de Terrasse-Vaudreuil, au Québec, franchit une étape historique en adoptant une résolution qui fait d'elle la première municipalité du Québec et du Canada à signer la pétition en faveur de la *Déclaration universelle des droits de l'Arbre*.

Par ce geste fort, la municipalité adhère aux trois principes fondamentaux de la Déclaration, qui compte déjà plus de 87 000 signatures à l'échelle mondiale :

- L'Arbre, être vivant sensible, source de Vie, est un bien commun de l'humanité ;
- De l'existence de l'Arbre dépend la Vie sur la planète ;
- L'être humain, doué de raison et de conscience, doit agir envers l'Arbre dans un esprit de fraternité et de solidarité.

Une initiative citoyenne à la croisée du politique, du juridique et de l'art

Cette démarche fait suite à la projection du film *Des arbres et des arts*, du réalisateur André Desrochers, une œuvre saluée par de nombreux prix nationaux et internationaux. La projection a suscité un vaste débat citoyen sur la personnalité juridique des arbres et sur la possibilité de les reconnaître comme des êtres vivants, et non comme de simples objets.

À l'issue de ces échanges, des citoyennes et citoyens se sont mobilisés pour faire avancer cette vision. Par l'intermédiaire du Comité environnement de Terrasse-Vaudreuil, une demande formelle a été déposée auprès du conseil municipal, menant à l'adoption de cette résolution.

Par ce geste, Terrasse-Vaudreuil devient une municipalité pionnière engagée dans un profond changement de paradigme : passer d'une relation utilitariste à une relation fondée sur le respect, la responsabilité et la coexistence avec le vivant.

Le maire de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, souligne : « En adoptant cette résolution, Terrasse-Vaudreuil affirme son engagement à bâtir un avenir durable. Cette reconnaissance s'accompagnera de programmes concrets visant à protéger notre canopée, à planter des arbres et à sensibiliser la population à leur importance. »

Une première étape vers un mouvement plus large

Les arbres constituent des alliés essentiels dans la lutte contre les changements climatiques et la perte de biodiversité, deux enjeux auxquels le Québec accorde une importance croissante.

Comme le souligne Yenny Vega Cárdenas, présidente de l'Observatoire international des droits de la nature : « Cette résolution témoigne de la force du pouvoir municipal et de sa capacité à agir selon les principes du développement durable, en faisant preuve d'audace en matière de protection du territoire. Nous espérons que Terrasse-Vaudreuil sera la première d'un grand nombre de municipalités à s'engager dans cette voie. »

Dans cette même perspective, inspirée par le juriste pionnier Christopher D. Stone et son texte fondateur *Should Trees Have Standing?*, le réalisateur André Desrochers affirme : « Avec le film, j'ai fait le pari de contribuer à transformer notre vision "égocentrique" en une communauté "écocentrique", où l'humain se reconnaît comme partie intégrante du vivant plutôt que comme son centre. »

-30-

Pour les demandes d'entrevues, veuillez contacter :

Municipalité de Terrasse-Vaudreuil

Michel Bourdeau, maire

514 453-8120, poste 223

michel.bourdeau@terrasse-vaudreuil.ca

Observatoire international des droits de la Nature

Yenny V. Cárdenas, présidente

514 971-8495

presidence.oidn@observatoirenature.org